

05 61 71 72 00

guichet.mairie@  
mairie-blagnac.fr

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Cadre réservé à l'administration

Identifiant  
Familie

Date de  
saisie

Saisie par

### ENFANT

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / .....  Fille  Garçon

Médecin traitant (Nom, tél.) .....

Renseignements médicaux (allergies, maladies...) .....

Vaccinations obligatoires à jour (diphtérie, tétanos, poliomyélite)  Oui  Non

Protocole d'Accueil Individualisé (raison médicale)  Oui  Non | Régime alimentaire sans porc  Oui  Non

J'autorise mon enfant à repartir seul des activités auxquelles il est inscrit (à partir du CP seulement)  Oui  Non

### INSCRIPTIONS (cocher les activités choisies)

ACTIVITÉS	PIÈCES À FOURNIR (photocopies obligatoires)
<input type="checkbox"/> ALAE (matin, midi & soir) + Restauration scolaire	- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire pour une fréquentation des centres de loisirs (ALSH).
<input type="checkbox"/> Ateliers devoirs (à partir du CP seulement)	- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé pour les enfants de petites sections et de CP (vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite obligatoire).
<input type="checkbox"/> Centre de loisirs (ALSH) (mercredis après-midi et/ou vacances)	- Photocopie du jugement sur l'exercice de l'autorité parentale (en cas de désaccord entre les parents).
<input type="checkbox"/> Centre de loisirs (ALSH) (dès l'été de la rentrée)	- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (en cas de changement d'adresse et pour une entrée au CP).
<input type="checkbox"/> Bus centre de loisirs (ALSH)	- Attestation sur l'honneur pour les familles hébergées et pour les familles non domiciliées à Blagnac mais imposables sur la commune spécifiant que les renseignements fournis sur la domiciliation ou sur l'imposition lors de l'inscription scolaire sont toujours valables (attestation type à télécharger).
<input type="checkbox"/> Mercredi soir <b>Arrêt</b> .....	- Photocopie du certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.
<input type="checkbox"/> Vacances soir <b>Arrêt</b> .....	

Fait à Blagnac, le .....

Signature(s),

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des activités. Les destinataires des données sont le Guichet Mairie et les services municipaux partenaires. Conformément au Règlement Général sur la protection des données applicable depuis le 25 mai 2018, à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou suppression des données qui vous concernent. Vous disposez également du droit d'être notifié en cas de piratage de vos données ainsi que du droit d'opposition au traitement pour de motif légitime. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser directement au Guichet Mairie (05 61 71 72 00), soit par email à [contact@mairie-blagnac.fr](mailto:contact@mairie-blagnac.fr), soit par voie postale à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 1, place des Arts, 31706 Blagnac Cédex, soit par téléphone au Délégué à la protection des données 05 61 71 72 17.